



# LE REGULEY

# LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ

L'année 2023 vient de s'achever dans une douceur printanière. J'espère que 2024 sera dans la continuité des années passées. J'espère que la bonne entente entre nous tous, habitants du Reculey, se poursuivra quel que soit notre âge ou notre profession.

Nous avons la chance d'avoir des associations dynamiques (comité des fêtes et amicale du temps libre) qui nous proposent tout au long de l'année des activités qui créent du lien social.

Les membres du conseil consultatif veillent à ce que les équipements, notre voirie et l'entretien global de la commune soient en adéquation avec vos attentes.

Le conseil municipal de Souleuvre en Bocage, qui se réunit tous les mois, prend les décisions relatives au bon fonctionnement de tous les services municipaux et de tous les investissements quel qu'ils soient.

En fin d'année, nous avons été obligé de prendre une décision importante au niveau de la tarification des salles des fêtes. Ces tarifs de location ont été modifiés au 1er janvier et en particulier le coût des énergies. Notre fournisseur d'électricité a augmenté ses tarifs. le Kw passe de 20 cts d'euros à 40 cts. Ce qui fait, pour la salle du Reculey dont le locataire est un habitant de Souleuvre en Bocage, un coût de location pour un week-end de 170 € + 40 ct d'euros du kw consommé.

Avec ce nouveau tarif, il faudra être vigilant quant aux locations sur les mois d'hiver. Pour les associations, notre salle reste à disposition à titre gratuit.

Les membres du comité consultatif et moi-même vous adressont nos meilleurs voeux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024.

Alain DECLOMESNIL



**MAIRIE DÉLÉGUÉE**Ouverture au public

Vendredi de 15h - 18h30 Le Bourg - LE RECULEY 14350 Souleuvre-en-bocage Tél 02 31 67 88 28 Fax 02 31 67 88 28 mairielereculey@orange.fr



# ETAT CIVIL 2023

Naissances Victoria TILLAULT le 7 mai 2023 Ambre LEPLANOIS le 14 novembre 2023

> Décès Thérèse MAUBANC le 22 février 2023



La commune comptait 204 habitants au recensement « Dénombrement » de 1921.

Én 1793 lors du premier recensement républicain, il y avait 386 habitants? population jamais atteinte depuis.

Le minimum est atteint en 1975 avec 165 habitants contre environ 285 aujourd'hui.

Au niveau de l'état civil, en 1923, la commune enregistrait : 8 naissances, 2 mariages et 7 décès.

Parmi les naissances en 1923, la commune a compté celle d'un illustre industriel fabricant d'andouille Charles AMAND, né au village Le Mesnil.

En 1923, c'est Adolphe AUVRAY qui est Maire de la commune depuis 1910, l'institutrice est Augustine BREARD et l'Abbé Ernest LANGLOIS est prêtre depuis 1920.

La commune compte 2 commerces, un bar-épicerie dans le bourg tenu par Léontine CAUVIN, et une épicerie le long de la route de CAEN tenue par Louise DODEMAN.

Il y a une trentaine de sièges d'exploitations agricoles (contre 4 aujourd'hui) avec de nombreux cultivateurs et salariés agricoles.

Bertrand LEPILEUR est le charron de la commune, il y a aussi un couvreur, un cordonnier et 3 charpentiers.

# **EVÈNEMENTS**

## La commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918

Cette année, la commune déléguée de LE RECULEY a accueilli la cérémonie de la commémoration du 11 Novembre de la commune de SOULEUVRE EN BOCAGE.

Entourés d'anciens combattants, de la population, d'élus municipaux, de représentants de la gendarmerie et des pompiers, le maire Alain DECLOMESNIL et Lucien SAMSON représentant les anciens combattants se sont retrouvés dès 10 heures sur la place de la mairie.

Après la cérémonie religieuse, l'ensemble des participants se sont recueillis devant la stèle du monument aux morts inaugurée il y a 12 ans, où 2 messages ont été lus l'un de l'UFAC par Martin (Collégien au Collège du Val de Souleuvre) et l'autre du Ministre des Armées par Alain DECLOMESNIL.

Un dépôt de gerbes avec hommage aux soldats disparus a eu lieu, suivi par une remise de décorations à 2 anciens combattants.

La cérémonie s'est conclue par l'interprétation de 2 chants dont la Marseillaise par la chorale de SOULEUVRE EN BOCAGE.

L'ensemble des participants à cette cérémonie se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié offert par la commune de SOULEUVRE EN BOCAGE.











# La vie de l'école La Fontaine au Bey

208 élèves ont été accueillis à la rentrée de septembre 2023 :

La Graverie : 92 élèves Etouvy : 21 élèves

Sainte Marie Laumont : 54 élèves

Le Reculey : 19 élèves Autres communes : 22 élèves

6 classes élémentaires et 3 classes maternelles

Une équipe de 10 enseignants et une équipe d'encadrant qualifiés composée de 4 atsem (Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles), 1 AESH (Accompagnement des élèves en situation de handicap).

#### Services périscolaires sur place :

Accueil garderie matin 7h30 à 8h35 Accueil garderie soir 16h30 à 18h30

Tarifs garderie:

Matin 7h30 – 8h = 0.80 € et de 8h à 8h35 = 1.00 € Soir 16h30 – 17h30 (goûter compris) = 2.00 € et de 17h30 – 18h30 = 0.80 € la demi-heure

Cantine : Tarif Elève = 3.90 € - Tarif Adulte = 5.20 €



## Journée type d'un élève :

8h<sub>35</sub> Accueil des enfants 8h<sub>45</sub> Début des classes 12h à 13h<sub>35</sub> Repas 13h<sub>35</sub> Accueil des enfants 13h<sub>45</sub> Reprise des classes 16h<sub>30</sub> Fin des classes



Depuis septembre 2023, un goûter collectif de 16h45 à 17h15 fourni par la commune a été mis en place moyennant une participation financière des familles.

Le lundi et le jeudi de 17h15 à 18h00 les élèves ont la possibilité de faire leur devoir sous la surveillance d'un agent.

Notre équipe d'animation innove régulièrement par la mise en place d'activités variées.

Des actions sont mises en place lors des fêtes : Halloween, Noël, Pâques.



### Les projets de sorties scolaires pour l'année 2023/2024 sont :

- » Madame HATTE : classe de découverte de 3 jours à Pont d'Ouilly avec un logement en bungalow, vers la fin mai, avec des activités d'escalade, VTT, course d'orientation.
- » Madame LETISSIER : classe poney de 3 jours à Carville, les 14, 16, 17 mai.
- » Madame THEBAUD : château de Falaise avec visite contée sur Alice au pays des merveilles fin 2023 et une classe poney à définir.
- » Madame TRAVERT et Monsieur VITTOZ : séjour à Jersey de deux jours.
- » Les maternelles : sortie au château de Falaise avec la visite contée d'Alice au pays des merveilles. Et un besoin de budget pour l'achat de matériel visant la mise en place d'espaces à scénario : fleuriste, glacier, médecin, vétérinaire, bijoutier, coiffeur, ...

Retrouvez un article dédié au nouvel espace de restauration en pages 8 et 9 de ce bulletin.

# **VIE ASSOCIATIVE**



L'Association des Parents d'Elèves de la Fontaine au Bey regroupe une quinzaine de membres.

Le bureau est actuellement composé de : Estelle MARUT, Présidente, Eléonore PAINCHAUD, Vice Présidente, Laëtitia LEPROVOST, Trésorière, Dominique SAVEY, Secrétaire, Sabrina LEGRAND, Secrétaire Adjointe.

Nous espérons que de nouveaux membres viendront grossir les rangs au cours de l'année 2023-2024.

Différents projets ont été menés lors de l'année scolaire 2022-2023 en partenariat avec "Les Chevaliers d'Argouges" de Moyon, de "HUBERT Pierrick" du Désert, la boulangerie "Au Pain

de la Croûte" située à Sainte Marie Laumont. Une soirée "les Virevoltés" a eu lieu le 29 juin à La Graverie avec le spectacle Joe Sature. Lors de cette soirée, l'APE a organisé un petit marché de producteurs locaux mais également, en partenariat avec le club de foot l'USI La Graverie, une restauration sur place a pu avoir lieu.

Ces différentes actions menées ont permis de financer l'achat de 2 cibles et arcs qui sont utilisés sur le temps périscolaire. L'APE a également offert des gobelets réutilisables.

Comme tous les ans, un goûter a été offert aux enfants lors de la course en faveur du téléthon.

Grâce aux fonds récoltés, nous avons pu également soutenir financièrement les projets de l'équipe enseignante à hauteur de 3 000€.

Pour cette année scolaire, différents projets ont déjà été réalisés avec les mêmes partenaires que l'année dernière, notamment la vente des chocolats de Noël et la vente de sapins.

Nous avons organisé le premier marché de Noël le 1er décembre 2023 à la salle André Lerebours de la Graverie. Les enfants ont pu chanté avec leurs enseignants. Le Père Noël est venu apporter des livres offerts par l'APE. Il y a eu une restauration sur place, la vente de bricolages de Noël faits par les enfants mais aussi par les membres de l'APE.

Au cours de l'année, il est prévu de réitérer le vente de pizzas avec "le Pain de la Croûte" de Sainte Marie Laumont mais aussi d'organiser des Olympiades ou kermesse le dernier week-end de juin 2024.

Nous informerons les parents des prochaines actions via les cahiers de liaison des enfants ainsi que sur la page Facebook de l'association « APE école La Graverie »



Nous informerons les parents des prochaines actions via les cahiers de liaison des enfants ainsi que sur la page Facebook de l'association « APE école La Graverie »

Merci aux enseignants, aux familles et à chacun des membres de l'association pour leur participation et leur implication.

Nous remercions également les municipalités et associations des communes de la Graverie, d'Etouvy, du Reculey et de Sainte Marie Laumont et le club de l'USI La Graverie pour leur soutien logistique ainsi que SDCOMM pour la banderole offerte à l'association.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter via la page Facebook « APE école La Graverie » ou par les membres de l'association.



32

# COMITE DES FETES de LE RECULEY

#### Journée pêche

Le 1er Mai, avec toujours une bonne participation, c'est au tour des pêcheurs d'exprimer leur talent autour de l'étang mis à disposition par la famille DECLOMESNIL.

La pause barbecue du midi où chacun cuit sa viande régale petits et grands dans la bonne humeur.

#### Repas du 11 novembre

La dernière activité de l'année, ce moment convivial a réuni 90 personnes autour d'un buffet froid.

Les amateurs de cartes ont pu taper le carton et former des équipes pour jouer à la belote afin de finir la journée. Les activités du Comité des Fêtes sont toujours aussi nombreuses et les bénévoles répondent toujours présents lors des différentes manifestations.

Nous en profitons pour les remercier de leur investissement.

#### Bilan des activités de l'année 2023

Comme d'habitude, les festivités de l'année ont commencé par la traditionnelle *galette des rois*, s'en est suivi la soirée choucroute fin février avec une centaine de personnes qui ont pu poursuivre la soirée sur la piste de danse pour éliminer les calories de la choucroute jusqu'au bout de la nuit!

*La traditionnelle kermesse du 3 septembre* s'est déroulée sous le soleil, ponctué par la horde de 75 bénévoles qui s'est affairée tout le week-end.

Ce ne sont pas moins de 450 repas qui ont été servis le midi avant le Championnat de tire à la corde mondialement réputé!

La coupe du Bocage a de nouveau été remportée par l'excellente équipe de Le Bény-Bocage pour la 4ème fois consécutive. Félicitations à eux.

L'équipe du Reculey projette de s'entraîner tous les vendredis soirs pour remporter la prochaine coupe.

### Décoration de Noël

Les décorations de Noël se sont déroulées le samedi 2 décembre avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles. A l'issue de la matinée, les bénévoles se sont réunis autour d'un repas pour clôturer la journée décoration. La mise en lumière a été effectuée la semaine suivante autour d'un vin chaud.

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2024.









# PRINCIPALES FESTIVITÉS DE 2024:

16 mars : Choucroute 1er mai : Concours de pêche réservé aux habitants de la commune 1er septembre : Kermesse Les adhérents de l'amicale se retrouvent régulièrement une semaine sur deux dans la salle du Reculey autour principalement de parties de cartes et de jeux de société.

La période estivale est réservée aux marches et randonnées.

VAMICALE DU TEMPS LIBRE

Ils ont changé de dizaine en 2023



En cette année 2023, une *galette des rois* a eu lieu le 17 Janvier lors de l'Assemblée Générale



*Une marche inter-club* des aînés a réuni 58 participants le 26 Septembre sur les chemins du RECULEY.

Un déplacement a eu lieu avec les ainés de BEAULIEU à ROUEN le 12 Juin dans le cadre des festivités de l'*Armada* 2023.

Un *repas de Noël* a clôturé l'année le 13 Décembre dernier



N'hésitez surtout à rejoindre l'amicale, la cotisation annuelle est de 25 €

Rendez-vous le Mardi aprés-midi une semaine sur 2 (les semaines impaires).

Contact : Le Président Bernard VARIGNY au 06 76 56 38 11



PRINCIPALES FESTIVITÉS DE 2024:

Le 16 janvier : Assemblée générale et Galette des rois.

Le 12 avril : Concours de belote. Le 28 avril : Matinée tripes.

En septembre : Marche inter-club. Le 17 novembre : Repas à définir.

# Démarchage à domicile : comment repérer les arnaques ?

**EN CAS D'URGENCE**, APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE <mark>17</mark> OU LE <mark>112</mark>. EN CAS DE DIFFICULTÉ À PARLER OU ENTENDRE, ENVOYEZ UN SMS AU 114.



## Les bons gestes

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
  - Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
  - Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
  - Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

#### Démarchage : distinguer le vrai du faux

Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VRP : voyageur représentant et placier), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter plusieurs conditions (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Face à la recrudescence du nombre d'appels téléphoniques frauduleux, M. le Maire, demande à la population, et notamment aux personnes vulnérables, de rester vigilantes quant aux informations communiquées aux démarcheurs (adresse précise, habitude de vie, coordonnées bancaires...).